



Coll. Barthélemy

La place Edouard-Mayer où se trouvait la porte Saint-Germain, au XVII^e siècle.

Un accident de voiture au XVII^e siècle

Dans l'une de ses lettres, datée du 5 février 1674, la marquise de Sévigné relate l'accident de voiture impliquant l'archevêque de Reims, qui traversait Nanterre à vive allure.

Dans une des lettres que madame de Sévigné échange avec sa fille, madame de Grignan, en février 1674, Nanterre est le cadre d'un fait divers qui est raconté de manière fort vive et enlevée: il s'agit de l'accident de voiture impliquant l'archevêque de Reims, dont le carrosse traversait Nanterre à vive allure.

«L'archevêque de Reims revenait hier fort vite de Saint-Germain, comme un tourbillon. S'il croit être grand seigneur, ses gens le croient encore plus que lui. Ils passaient au travers de Nanterre, tra, tra, tra, ils ren-

contrent un homme à cheval, gare! gare! ce pauvre homme se veut ranger, son cheval ne le veut pas; enfin le carrosse et les six chevaux renversent cul par-dessus tête le pauvre homme et le cheval, et passent par-dessus, et si bien par-dessus que le carrosse en fut versé et renversé: en même temps l'homme et le cheval au lieu de s'amuser à être roués et estropiés, se relèvent miraculeusement, et remontent l'un sur l'autre, et s'enfuient et courent encore, pendant que les laquais et le cocher, et l'archevêque même, se mettent à crier: "Arrête, arrête le coquin, qu'on lui donne cent coups!" L'archevêque, en racontant ceci, disait: "Si j'avais tenu ce maraud-là, je lui aurais rompu les bras et coupé les oreilles."»

Cette lettre, pleine de verve et d'esprit, dont l'intérêt littéraire est évident, présente également un intérêt historique. En quelques lignes, l'anecdote racontée fait apparaître la morgue des nantis et celle de leur personnel. L'archevêque de Reims n'est autre que le frère de Louvois, qui est le ministre de la Guerre de

Louis XIV. Ce personnage croit qu'en raison de son rang, le passage prioritaire lui est dû et que celui qui n'est pas assez prompt à se ranger mérite la bastonnade. De son côté, le cavalier renversé, qui n'est pas responsable de l'accident, n'attend pas son reste et s'enfuit pour échapper aux représailles. Sur un ton plaisant, l'incident met en évidence des rapports sociaux où l'injustice est la règle.

De Saint-Germain, ville royale, à Paris

La lettre nous indique également que l'archevêque de Reims venait de Saint-Germain, ville royale. Sachant qu'il y avait deux itinéraires possibles pour aller de Saint-Germain à Paris et que le carrosse a traversé le village de Nanterre, nous pouvons déterminer dans quelle rue a lieu l'accident. Au XVII^e siècle, le bourg de Nanterre est ceinturé, depuis le siècle précédent, d'une muraille haute de quatre à cinq mètres et équipée de trente-deux tours et de cinq portes. Après avoir passé la Seine au pont de Chatou, le carrosse de l'archevêque entre par la porte de Saint-Germain, située actuellement au niveau du boulevard du Couchant et de la place Edouard-Mayer; ensuite, il s'engage dans la rue Saint-Germain, c'est-à-dire l'actuelle rue Henri-Barbusse, et c'est là que l'accident se produit. Cette rue, qui est la rue principale du village, le long de laquelle sont installées les tavernes, traverse la place du Martray (actuelle place Gabriel-Péri) et rejoint la porte de Paris qui ouvre sur le vieux chemin de Paris c'est-à-dire l'actuelle rue Sadi-Carnot. A cette époque, la place de La Boule et la rue de La Boule-Royale, actuelle rue Gambetta, n'existent pas. Trois autres portes permettent les entrées et les sorties: il s'agit de la porte de Rueil, de la porte Saint-Denis et de la porte aux Vaches. La porte de Rueil, qui se trouve au croisement de la rue du Marché et du boulevard du Midi, s'ouvre sur un chemin qui conduit au village voisin de Rueil. La porte de Saint-Denis donne sur la rue de Courbevoie et la porte aux Vaches, située au niveau de l'actuel Monoprix, conduit au chemin aux Vaches qui mène vers les pâtures. En 1674, en venant de Chatou, il est possible d'éviter de traverser le village, en suivant le chemin créé à l'emplacement des fossés.

L'archevêque de Reims aurait pu emprunter un autre itinéraire qui, partant de Saint-Germain, suivait les berges de la Seine et rejoignait Nanterre par la route de Paris, c'est-à-dire l'actuelle avenue Georges-Clemenceau. Cet itinéraire, qui avait l'inconvénient d'être inondable, était peut-être impraticable en février 1674, ce qui pourrait expliquer que le choix ait été fait de passer par Chatou et Nanterre.



Portrait de Marie de Rabutin-Chantal, marquise de Sévigné, par Claude Lefèvre

Le plan du bourg de Nanterre au XVII^e siècle.